

## **Assemblées Gallèses : ce soir cabaret musical**



Mardi soir, la traditionnelle godinette a été servie salle de l'Etang, lors de la présentation des assemblées gallèses par le président Dominique Jumel et Yann Dour, l'un des fidèles du rendez-vous annuel.

Comme d'habitude, le jeudi après-midi, à partir de 14 h, les stagiaires font « l'école du r'nard ». Les stages s'arrêtent pour laisser la place à d'autres activités, ouvertes à tous, stagiaires ou non stagiaires.

Depuis trois années, les Assemblées Gallèses s'ouvrent aux centres aérés du pays. Cette fois, en collaboration avec le CAC SUB 22, un fest deiz sera organisé à la salle des fêtes à partir de 14 h. Au programme de cet après-midi : atelier de fabrication de galettes, randonnée sur le thème de l'archi-

ture traditionnelle et vocabulaire gallo s'y rapportant, calligraphie, canoë, vannerie. Rendez-vous salle de l'étang (une participation sera demandée sur place).

A 21 h, dans les cafés et sur les places, cabaret musical dans sept endroits différents avec des ambiances différentes où chacun pourra librement découvrir « l'esprit » des Gallèses jusqu'à une heure avancée de la nuit. Tous les musiciens des Assemblées, les chanteurs, les conteurs mais aussi les stagiaires seront au rendez-vous.

Entrée gratuite.

## **Assemblées gallèses : la foule dans les rues**



**Sur la place, il y avait de l'ambiance.**

D'habitude, la soirée des cabarets des Assemblées gallèses est programmée dès le début de la semaine, le lundi soir. Cette année, les organisateurs ne souhaitant pas commencer le festival le lundi 14 juillet, ont donc proposé cette soirée, jeudi. Vu l'affluence qu'il y a eu dans les rues et dans les cafés, sept lieux différents, l'expérience est loin d'être négative, bien au contraire.

Si, d'habitude, les maîtres de

stages animaient pour ainsi dire la totalité des scènes, cette fois, les stagiaires, forts de leurs trois journées d'apprentissage, ont ainsi pu participer aux animations musicales.

En groupe ou individuellement, les musiciens s'en sont donné à cœur joie, jusqu'à une heure avancée de la nuit, pour le plus grand plaisir des spectateurs et des danseurs.

## **LE TÉLÉGRAMME**

## **Assemblées gallèses : une soirée magique**



**Marie-Noëlle Le Mapihan au chant et Dominique Bouchaud à la harpe ont offert un concert de qualité.**

« Un concert magique, dans un lieu magique », c'est en ces mots qu'un des 200 spectateurs de la soirée harpe, mercredi, a résumé son enchantement. Les organisateurs des assemblées gallèses ne manquent pas d'imagination et cherchent chaque année, le petit « plus » qui permet d'innover ses programmations et séduire ses publics.

Le propriétaire du manoir de La Grange, à La Chèze, a bien voulu mettre à la disposition de l'association, sa propriété, qui est d'une richesse architecturale indéniable, avec une cour fermée

et entourée de murs relativement haut. Idéal au niveau de l'acoustique, les sonoriseurs ont donc pu travailler dans d'excellentes conditions, diffusant un son parfait, mettant ainsi en valeur les prestations des deux duos : Aurore Breger à la harpe et Erwan Hamon à la flûte; ainsi que Dominique Bouchaud, à la harpe et Marie-Noëlle Le Mapihan au chant.

Les interprètes ont exploré différents répertoires de la Haute-Bretagne, du Méné au Pays de Retz, du Pays de Vilaine et de la Brière.